



## PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS VERBAL

## SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa  
Madame la conseillère Dana Chevalier  
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE****12-316-15 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Michel Boudreault

D'ouvrir la séance ordinaire du 14 décembre 2015. Il est 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

**12-317-15 Ordre du jour**

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous, sous réserve du retrait de la résolution quant à la demande de permis de réunion.

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

- |           |                        |
|-----------|------------------------|
| 12-316-15 | Ouverture de la séance |
| 12-317-15 | Ordre du jour          |

2. **Période de questions allouée aux personnes présentes**
3. **Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 12-318-15 Adoption de procès-verbaux
4. **Conseil d'agglomération**
  - 4.1. Orientations du conseil
    - 12-319-15 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 17 décembre 2015
5. **Sécurité publique**
  - 12-320-15 Renouvellement de l'entente intermunicipale – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire
  - 12-321-15 Protocole d'entente entre la Ville et le SPVM quant à la communication de renseignements pour l'application de la réglementation municipale
6. **Développement communautaire**
  - 12-322-15 Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement « Course de lits nocturne » - Carnaval d'hiver 2016
  - 12-323-15 Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016
  - 12-324-15 Demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016
7. **Urbanisme**
  - 7.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 7.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
  - 7.3. Autres sujets
    - 12-325-15 Modification aux critères approuvés de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'urbanisme pour la préparation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) – Secteur Nord
8. **Services techniques**
  - 8.1. Autorisation de dépenses
    - 12-326-15 Travaux de réparation sur la Promenade du canal – Phase I

8.2. Conclusion de contrats

8.3. Acceptation de plans

8.4. Réception de travaux

8.5. Autres sujets

12-327-15 Décompte progressif numéro 7 - Construction d'un Carrefour en T

12-328-15 Décompte progressif numéro 2 - Construction d'un trottoir sur le boulevard Industriel et la rue Daoust

12-329-15 Décompte progressif numéro 2 – Travaux de réfection du réseau routier 2015

**9. Environnement**

**10. Développement économique et touristique**

**11. Finances**

11.1. dons / promotions / aides financières

12-330-15- Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

11.2. Autres sujets

12-331-15 Adoption des comptes

12-332-15 Nouvelle norme comptable SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés pour l'exercice 2015

**12. Administration et greffe**

12.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

12-333-15 Acceptation des soumissions reçues pour la vente par soumission publique des divers biens meubles désuets appartenant à la municipalité

12.2. Opérations Immobilières

12.3. Autres sujets

12-334-15 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes

12-335-15 Adoption du calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal

12-336-15 Nomination d'un maire suppléant et substitut

**13. Ressources humaines**

13.1. Contrats et ententes

12-337-15 Poste d'ingénieur municipal et développement durable

13.2. Autres sujets

**14. Avis de motion, lecture et adoption de règlements****15. Dépôt de documents****16. Levée de la séance**

12-338-15 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Il y a 16 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la période de questions qui s'est ouverte à 19 h 33 et s'est terminée à 20 h 09 se résument comme suit :

<b>Résumé de l'objet principal de l'intervention</b>	
1 <sup>er</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception d'une mise en demeure de 9 millions;</li> <li>▪ Citation Maison Michel-Robillard : articles 154 et 155 de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> – légalité du comité local du patrimoine et légalité du règlement sur la citation;</li> <li>▪ Réduction des critères exigés dans l'appel d'offres public pour des services professionnels d'urbanisme pour la préparation d'un PPU;</li> <li>▪ Demande que les appels d'offres soient publiés sur le site internet de la Ville puisque le SEAO est un service payant et non accessible à tous;</li> </ul>
2 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le transfert de l'Hôpital Sainte-Anne est prévu pour le 1<sup>er</sup> avril – où ira-t-on chercher le manque à gagner;</li> </ul>
3 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quel est le total du manque à gagner quant au transfert de l'hôpital Sainte-Anne;</li> <li>▪ Entente avec la Ville de Pincourt quant au dépôt à neige non renouvelée – quels seront les impacts dans le secteur sud de la Ville;</li> <li>▪ Demande des explications relativement au renouvellement de 6 mois seulement avec la Ville de Pointe-Claire pour le service de Centre d'appels d'urgence;</li> <li>▪ Assouplissement des critères de l'appel d'offres public pour des services professionnels d'urbanisme pour la préparation d'un PPU;</li> </ul>
4 <sup>e</sup> intervenant Non-résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déneigement du secteur sud – est-ce autorisé de souffler la neige dans le lac;</li> <li>▪ Qui a rédigé le communiqué pour Madame Deschamps – quel est le montant de la facture de la firme Nationale pour la rédaction de ce communiqué;</li> <li>▪ Rapport du maire sur la situation financière de la Ville – une somme inespérée de 566 000\$ a été perçue par la Ville et pourtant les états financiers n'indiquent qu'un surplus de 193 000\$ - comment expliquer cette différence;</li> </ul>
5 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déneigement du secteur sud – quels seront les impacts;</li> </ul>
6 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pourquoi la Ville ne renouvelle-t-elle pas l'entente avec la Ville de Pincourt quant au dépôt à neige;</li> <li>▪ A-t-on demandé à d'autres villes si nous pouvions utiliser leurs dépôts à neige;</li> </ul>
7 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résolution sur les travaux effectués sur la promenade - est-ce que ce sont les mêmes travaux que le mois dernier;</li> <li>▪ Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas effectué un appel d'offres sur invitation pour ces travaux;</li> </ul>
8 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Combien recevons-nous en terme d'en-lieu de taxes de l'Université McGill et du Cégep John Abbott;</li> </ul>

<b>Résumé de l'objet principal de l'intervention</b>	
9 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remerciement de la générosité des gens pour la collecte de la Guignolée;</li> <li>▪ Date prévue pour l'élection partielle;</li> </ul>
10 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelles seront les actions mises en place par les agents du SPVM pour atténuer les nuisances effectuées par les étudiants qui seront bientôt en fin de session;</li> </ul>

### 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **12-318-15 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 novembre 2015;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 décembre 2015;

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 4. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 4.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

#### **12-319-15 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 17 décembre 2015**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 17 décembre 2015, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

## 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>12-320-15    Renouvellement de l'entente intermunicipale – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire</b>
--

- ATTENDU QUE l'entente conclue entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de Pointe-Claire expire le 31 décembre 2015;
- ATTENDU QUE la Ville a renouvelé cette entente l'année passée, tel qu'il appert de la résolution 11-295-14;
- ATTENDU l'offre de service et le prix soumis par la Ville de Pointe-Claire dans sa lettre du 30 octobre 2015;
- ATTENDU QUE la Ville souhaite renouveler cette entente pour les prochains six mois;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Daniel Boyer

De renouveler l'entente de service avec la Ville de Pointe-Claire pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 30 juin 2016.

D'autoriser une dépense maximale de 10 802 \$, taxes non applicables, à même le poste budgétaire 02-290-00-339 du fonds général, sous réserve de l'approbation des crédits nécessaires au budget 2016.

Adoptée à l'unanimité.

<b>12-321-15    Protocole d'entente entre la Ville et le SPVM quant à la communication de renseignements pour l'application de la réglementation municipale</b>
---

- ATTENDU QUE lors des incidents pris en charge par le SPVM, l'administration municipale doit avoir accès à certains renseignements afin d'appliquer la réglementation municipale en vigueur;
- ATTENDU QUE sans ce protocole d'entente, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit procéder à une demande d'accès aux documents auprès des archives du SPVM pour obtenir les informations relatives à ces incidents;
- ATTENDU QUE ce processus est très long dû au volume de demandes reçues par les archives du SPVM qui peinent à répondre à la demande;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le Directeur général à signer un protocole d'entente avec le SPVM afin que ces derniers communiquent aux agents de la Patrouille municipale les renseignements utiles à l'application de la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité.

**6. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

<b>12-322-15</b>	<b>Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement « Course de lits nocturne » - Carnaval d'hiver 2016</b>
------------------	---

ATTENDU QUE l'évènement « Course de lits nocturne » se tiendra le samedi 6 février 2016 entre 18 h et 19 h;

ATTENDU QU' il est préférable que la rue soit fermée de 17 h 45 à 19 h pour assurer la sécurité des participants;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet de fermer la rue Sainte-Anne (entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Du Collège) dans le but d'organiser la course des lits nocturne en toute sécurité;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne (entre les rues Saint-Jean-Baptiste et du Collège) pendant l'événement « **Course de lits nocturne** » le samedi 6 février 2016 de 17 h 45 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

<b>12-323-15</b>	<b>Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016</b>
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles;

2836

ATTENDU le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016 qui aura lieu le 6 février 2016;

ATTENDU la recommandation de la Directrice aux Loisirs à l'effet de procéder à une demande de permis auprès du Service de sécurité incendie de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola Hawa  
Appuyé par Ryan Young

Sous réserve de l'approbation des crédits nécessaires au budget 2016, de procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service incendie de Montréal, Section des événements spéciaux et mesures opérationnelles, pour le spectacle de feux d'artifice du 6 février 2016 dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016.

D'autoriser la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

<b>12-324-15</b>	<b>Demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016</b>
------------------	---

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada afin de permettre un tel événement sur le territoire de Parcs Canada (la jetée sur le canal);

ATTENDU la recommandation de la Directrice aux Loisirs afin de procéder à la demande de permis d'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

Sous réserve de l'approbation des crédits nécessaires au budget 2016, de procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice du 6 février 2016 dans le cadre du Carnaval d'hiver 2016 qui aura lieu sur le territoire de Parcs Canada (jetée sur le canal).

D'autoriser la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

## 7. URBANISME

### 7.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 7.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 7.3. **AUTRES SUJETS**

**12-325-15 Modification aux critères approuvés de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'urbanisme pour la préparation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) – Secteur Nord**

ATTENDU QUE le conseil a autorisé l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour les services d'une firme d'urbanisme-conseil pour la préparation d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) dans le secteur nord;

ATTENDU QUE cet appel d'offres public est présentement disponible via le site internet du SEAO;

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter des modifications aux critères approuvés par le conseil municipal lors de la séance du mois d'octobre dernier afin d'élargir le bassin de firmes d'urbanisme pouvant soumissionner sur cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

D'amender la résolution numéro 10-261-15 et remplacer les critères *Expérience de la firme en nombre d'années et dans des mandats similaires de PPU de plus de 50 hectares de terrain* et *Expérience pratique du chargé de projet en années et des mandats similaires de PPU de plus de 50 hectares de terrains* par ce qui suit :

Critères	Pondération
Expérience de la firme en nombre d'années et dans des mandats similaires de PPU de plus de <b>20</b> hectares de terrain	20 %

Expérience pratique du chargé de projet en années et des mandats similaires de PPU de plus de <b>20</b> hectares de terrain	20 %
---	------

Adoptée à l'unanimité.

## **8. SERVICES TECHNIQUES**

### **8.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

<b>12-326-15 Travaux de réparation sur la Promenade du canal – Phase I</b>
--

- ATTENDU QUE la construction de la Promenade du canal a été effectuée dans les années 1980;
- ATTENDU QUE l'aménagement devait être revu afin de donner un nouvel élan au secteur névralgique de la Ville;
- ATTENDU QU' un nouvel aménagement est bénéfique pour les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue et le tourisme;
- ATTENDU QU' en 2015, la Ville a procédé à la première phase de remplacement des planches de la Promenade, soit de la rampe d'accès cyclable menant au pont Galipault jusqu'aux écluses;
- ATTENDU QUE des crédits budgétaires ont été alloués à cet effet dans le PTI 2015-2016-2017;
- ATTENDU QUE la Ville a agi à titre de Maître d'œuvre des travaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la dépense d'un montant de 38 643,11 \$, taxes incluses, à même un emprunt au fonds de roulement de 35 286,31 \$, pour des travaux en régie de réparation d'une partie de la Promenade du canal – Phase I.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de dix (10) ans comme suit :

Pour l'année 2016 : 3 534,31 \$  
Pour les années 2017 à 2025 : 3 528,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

### **8.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **8.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.5. AUTRES SUJETS****12-327-15 Décompte progressif numéro 7 -  
Construction d'un Carrefour en  
T**

ATTENDU la résolution 05-144-15 autorisant une dépense pour la construction d'un carrefour en « T »;

ATTENDU la réception de la recommandation de monsieur Ludovic Laurent, ing. de la firme TetraTech QI inc. datée du 26 novembre 2015 quant au paiement du décompte progressif numéro 7 à la compagnie Construction Bau-Val inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation de la firme *TetraTech QI inc.* datée du 26 novembre 2015, quant au paiement du décompte progressif numéro 7 à la compagnie *Construction Bau-Val inc.* relativement aux travaux de construction d'un carrefour en «T».

D'autoriser le paiement de la somme de 181 695,63 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 777.

Adoptée à l'unanimité.

**12-328-15 Décompte progressif numéro 2 -  
Construction d'un trottoir sur le  
boulevard Industriel et la rue  
Daoust**

ATTENDU la résolution 08-220-15 octroyant le contrat à la compagnie *Les Pavages D'amour inc.* pour la construction d'un trottoir sur le boul. Industriel et la rue Daoust;

ATTENDU la réception de la recommandation de madame Adiaratou Kanté de la firme TetraTech QI inc. datée du 20 novembre 2015 quant au paiement du décompte progressif numéro 2 à la compagnie *Les Pavages d'Amour inc.*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Michel Boudreault

D'entériner la recommandation de la firme *TetraTech QI inc.* datée du 20 novembre 2015, quant au paiement du décompte progressif numéro 2 à la compagnie *Les Pavages d'Amour inc.* relativement à la construction d'un trottoir sur le boul. Industriel et la rue Daoust.

D'autoriser le paiement de la somme de 62 692,95 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 780.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>12-329-15 Décompte progressif numéro 2 – Travaux de réfection du réseau routier 2015</b></p>
--

ATTENDU la résolution 07-192-15 autorisant une dépense pour effectuer les travaux de réfection du réseau routier pour l'année 2015;

ATTENDU la réception de la recommandation de monsieur Marc Handfield de la firme Comeau Experts-Conseils datée du 25 novembre 2015 quant au paiement du décompte progressif numéro 2 à la compagnie Roxboro Excavation inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier

D'entériner la recommandation de la firme *Comeau Experts-Conseils* datée du 25 novembre 2015, quant au paiement du décompte progressif numéro 2 à la compagnie *Roxboro Excavation inc.* relativement aux travaux de réfection du réseau routier pour l'année 2015.

D'autoriser le paiement de la somme de 26 866,99 \$, taxes incluses, à même un emprunt au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

**9. ENVIRONNEMENT**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

**10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

**11. FINANCES**

**11.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

<p><b>12-330-15- Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières</b></p>
--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

2841

D'accorder un appui financier de 250 \$ à la *Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne* afin de répondre aux besoins urgents et prioritaires de nos vétérans et militaires de l'Hôpital Sainte-Anne.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 250 \$ à l'organisme ci-haut mentionné à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général, du budget 2015.

Adoptée à l'unanimité.

## 11.2. AUTRES SUJETS

<b>12-331-15</b>	<b>Adoption des comptes</b>
------------------	-----------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 14 décembre 2015 :

**1 111 152,78\$**

+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 novembre 2015 :

**544 711,33\$**

**Total :**

**1 655 864,11 \$**

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 27 novembre 2015 :

**235 800,18 \$**

Adoptée à l'unanimité.

<b>12-332-15</b>	<b>Nouvelle norme comptable SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés pour l'exercice 2015</b>
------------------	---

ATTENDU QU' à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux doivent appliquer une nouvelle norme comptable, soit le chapitre SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a instauré la possibilité de recourir à une mesure d'allègement fiscal faisant appel au mécanisme des Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Ryan Young

Et résolu

Qu'advenant le cas où un passif au titre de sites contaminés devait être comptabilisé, en conformité avec le chapitre SP 3260, le trésorier est autorisé à affecter la charge correspondante aux DCTP afin d'en étaler l'effet sur la taxation.

Adoptée à l'unanimité.

## 12. ADMINISTRATION ET GREFFE

### 12.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

**12-333-15 Acceptation des soumissions  
reçues pour la vente par  
soumission publique des divers  
biens meubles désuets  
appartenant à la municipalité**

ATTENDU QUE l'administration municipale était autorisée à procéder à une vente par soumission publique des biens meubles désuets de la Ville, tel qu'il appert de la résolution 09-253-15 ;

ATTENDU QUE les items mis en vente ont été annoncés simultanément dans le journal local et sur le site internet de la Ville le 11 novembre 2015 ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée le 27 novembre 2015 ;

ATTENDU QUE la Ville a reçu des offres de huit (8) soumissionnaires différents pour les items mis en vente ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

D'accepter les plus hautes soumissions conformes pour les différents items mis en vente par la Ville, telles qu'illustrées dans le tableau ci-dessous.

D'autoriser le Coordonnateur aux travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.

D'autoriser l'administration municipale à se départir des items n'ayant reçu aucune offre.

Biens municipaux mis en vente	Prix minimum de la mise accepté	Soumissionnaires retenus et prix soumis (taxes en sus)
Chevrolet Astro 1996	500 \$	Daniel Lalonde: 501 \$
Palettes de pavé uni diverses	50\$/Palette	Robert Tontsch: 50 \$/ch (4) Daniel Lalonde : 50 \$
Voiturette-aspirateur	100 \$	Automobile S. Therrien: 255 \$
Compresseur à air Ingersoldrand	250 \$	Charles Gauthier: 500 \$
Remorque métallique 4'X6' 1993	100 \$	Jacques Lavigne: 153 \$

Unité de nettoyage à pression avec chauffe-eau	75 \$	Charles Gauthier : 150 \$
Balai de rue sunvac 3 1993 (moteur auxiliaire pris feu)	1 000 \$	Mécanique GCL Inc. 1001 \$
Balai de rue sunvac 3 1993 (moteur auxiliaire défectueux, turbine neuve)	2 000 \$	Mécanique GCL Inc. : 2100 \$
Module de jeux avec glissoir	500 \$	David Wilken: 526 \$
Remorque-citerne métallique	100 \$	Alain D'Anjou: 110 \$
Lot de 3 pneus d'hivers monté sur roue d'acier 235-70r16	100 \$	Charles Gauthier: 125 \$
Bloc de béton double	100 \$	Charles Gauthier: 150 \$
Banc de parc plastique/bois	30 \$	David Wilken: 35 \$/ch (2)
Bloc de béton simple	60 \$	Charles Gauthier: 100 \$
Dodge caravane 2012 moteurs défectueux	3 000 \$	Daniel Lalonde : 3040 \$
Jumping jack compacteur	100 \$	Charles Gauthier : 125 \$
Camion 6 roues 1995 avec pompe pour dompeur	1 000 \$	Daniel Lalonde : 1200 \$

Adoptée à l'unanimité.

## **12.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **12.3. AUTRES SUJETS**

**12-334-15 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la fermeture des services administratifs de la Ville du 23 décembre 2015 inclusivement au 3 janvier 2016 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

**12-335-15 Adoption du calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola Hawa  
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter le calendrier 2016 ci-dessous, comme si au long récité, des séances ordinaires du Conseil municipal au Centre Harpell et au Chalet Peter Williamson.

<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>
Lundi 18 janvier 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>
Lundi 8 février 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>
Lundi 14 mars 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>

Lundi 11 avril 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>
Lundi 9 mai 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>
Lundi 13 juin 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>
Lundi 11 juillet 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>
Lundi 8 août 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>
Lundi 12 septembre 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>
Mardi 11 octobre 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>
Lundi 14 novembre 2016 Centre Harpell	<b>19 h 30</b>
Lundi 12 décembre 2016 Chalet Peter Williamson	<b>19 h 30</b>

Adoptée à l'unanimité.

<b>12-336-15 Nomination d'un maire suppléant et substitut</b>
---

ATTENDU QUE selon l'article 56 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut désigner parmi ses membres un maire suppléant pour la période qu'il détermine;

ATTENDU QUE la résolution numéro 11-293-13 nommait madame Andrée Deschamps, maire suppléante et substitut du maire pour une période de trois (3) mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 jusqu'au 31 janvier 2016.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola Hawa  
Appuyé par Ryan Young

De nommer madame Dana Chevalier, conseillère du district numéro 1, maire suppléant et substitut maire, pour une période s'échelonnant du 14 décembre 2015 jusqu'au 31 janvier 2016 en remplacement de madame Andrée Deschamps.

Adoptée à l'unanimité.

### **13. RESSOURCES HUMAINES**

#### **13.1. CONTRATS ET ENTENTES**

<b>12-337-15 Poste d'ingénieur municipal et développement durable</b>
---

ATTENDU QUE le conseil municipal a approuvé l'embauche de madame Mariana Jakab au poste d'ingénieur municipal et développement durable, tel qu'il appert de la résolution numéro 03-084-15 ;

ATTENDU QUE la période de probation de 6 mois a dûment été complétée avec succès ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Ryan Young

De confirmer la permanence d'emploi de madame Mariana Jakab au poste d'ingénieur municipal et développement durable rétroactivement au 23 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

### **13.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **14. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

### **15. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 9 novembre 2015 au 11 décembre 2015;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 30 novembre 2015;
- Registre des dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus par les membres du conseil ou les employés de la Ville;
- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de : Paola Hawa, Dana Chevalier, Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

### **16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>12-338-15 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 20

Adoptée à l'unanimité.

---

Paola Hawa  
Maire

Catherine Adam  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-10514*